CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le resume suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 20 juin 1862.

Le Sénat a entendu, dans sa dernière séance, un rapport presente par M. de Royer sur de nombreuses pétitions concernant les eaux de l'aris.

cernant les eaux de Paris.

Pour procurer à la grande cité des eaux plus salubres et moins suspectes que celles de la Seine, l'administration de Paris a achete dans trois départements, de quatorze proprietaires qui les lui vendent libres par les lui vendent libres proprietaires qui les lui libres proprietaires qui les libres proprietaires qui les libres proprietaires qui les libres qui libre librement, des sources qu'elle paye à Par-gny (Aisne) 65,000fr.; à Montemort (Marne) 12,100 fr.; dans la vallee de la Vanne (Youne) 230,000 fr. Elle fait étudier trois projets d'aqueducs qui doivent amener sur divers points de Paris, des eaux limpides et fraches.

C'est contre ce projet que s'élèvent les pétitionnaires, objectant que Paris, en s'appropriant les sources dont il s'agit,

fait un tort grave aux contrées qui en ont jusqu'ici profite exclusivement. Il y a cnquéte ouverte et la concession sollicitee n'aura licu que suivant les conditions stipulees dans la loi sur l'expro-priation pour cause d'utilité publique.

On croit que le général Forey sera dési-gné pour aller prendre au Mexique le commandement de l'expedition. M. le co-lonel d'état-major Dauvergne serait nomme chef d'etat-major.

On aurait pu, cette semaine, se croire revenu aux jours tapageurs de 1830, aux querelles des classiques et des romanti-ques, tant il s'est fait de bruit dans quelques regions du monde des arts. Tout cela est arrive au sujet d'une petite brochure que vient de publier M. Theophile Syl-vestre, sous le titre: L'Apothéose de M. Ingres. Singulière apothéose!! Son auteur s'ingenie à prouver — c'est une idée bien arrêtee chez lui — que M. Ingres « n'a jamais rien inventé, rien compose; qu'il n'est qu'un copiste perpétue! » On sait l'influence que l'illustre artiste exerce sur ses elèves, sur ses admirateurs. La bro-chure de M. Sylvestre a souleve d'éffroya-bles tempêtes; des malediritions ont celaté de toutes parts, et des lettres publices par quelques petits journaux sont remplies de violence et de colere. Il paraît que M. Syl-vestre ne s'est pas emu de ce concert d'a-nathèmes. Il declare qu'il continuers la lutte, qu'il va publier une suite à son premier travail et qu'on le trouvera toujours prêt à soutenir et à prouver ce qu'il a avancé. Le bruit a même couru qu'il avait propose à ses adversaires de soutenir con-tre eux son opinion dans une assemblee publique.

Les fondations de la façade du théâtre de l'Opera, cu regard du boulevard des Capucines et de la rue de la Paix, depas-sent dejà le niveau du sol d'environ un sent dejà le niveau du sol a environ un mètre. Le nouvel Opéra doit être bâti et decore pour l'exposition universelle de l'industrie, en 1863. Tous les travaux en sont poursuivis avec la plus grande acti-

Il se confirme qu'en prévision de prochaines elections generales. M. Thiers se porte candidat à Lille; M. Guizot à Lisieux; M. Berryer à Marseille: M. Casimir Perier M. Berryer a Marseille; M. Casimir Perier à Troyes; M. de Falloux à Angers, et M. de Montalembert à Besançon, M. Proud'hon figurera, dit-on, sur la liste socialiste du departement de la Seine.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Madrid, 18 juin. L'ambassadeur de France, M. Barrot, partira bientôt en congé pour Paris.

Les journaux americains annoncent que le géneral Doblado a signé avec sir Wyke et l'amiral Dunlop un traité qui donne sa-tisfaction à toutes les réclamations anglai-ses et que ce traité a été signé à Mexico.

La Poste du Nord publie, dans son nu-méro du 1^{er} juin, les dépêches suivantes : « Novgorod, 30 mai. » Le 27 mai, la moitie de la ville de

» Le 27 mai, la motte de la Ville de Borovitch a été détruite par un incendie. Plusieurs etab issements du gouvernement ont été brûles. On a établi une enquête pour connaître la cause de ce désastre et le montant des dégâts, »

* Tchernigoff, 31 mai.

Cette nuit, il y a eu un incendie considérable à Tchernigoff; l'église de SaintParaskayéi, 27 maisons, 17 bâtiments et
133 boutiques ont été brûlés. Une petite fille a disparu.

Londres, 19 juin. Lord Russell a nie à la Chambre des communes que l'Angleterre ait abandonné la France au Mexique. Il rappelle qu'aux termes de la Convention de Londres, l'Angleterre devait se borner à l'envoi de ma-rins au Mexique, et que si depuis on les a rappeles c'est qu'il n'existait aucun danger immediat de conflit avec les Mexicains.

Lord Malmesbury s'est déclaré satisfait es explications de lord Russell.

Paris, 19 juin. Le Corps législatif a commence l'examen du projet de loi fixant le budget du depar-tement de la justice. Les budgets des ministres de la guerre et de la marine ont été adoptés.

Londres, 19 juin. Lord Russell a constaté aujourd'hui que la retraite des Anglais du Mexique n'a nullement violé la convention primitive. Il a constaté encore que M. Wyke n'a pas assiste les Mexicains contre les Français

Londres, le 20 juin. Lord Russell a dit, dans la séance d'hier, que sir Wyke et l'amiral Dualop avaient

signé avec le gouvernement mexicain une convention par laquelle ce dernier donne satisfaction à toutes les réclamations anglaises. Celte convention a été envoyée à Londres, mais le gouvernement britanni-que ne l'a pas ratifiée, parce qu'elle se rapporte à une autre convention conclue entre les Etats-Unis et le Mexique, par la quelle le Mexique donne certains terri-toires en garantie d'une emprunt améri-cain, et que cela aurait pu occasionner des

Turin, 21 jain. Turin, 21 juin. Le parti de l'action a invite Garibaldi à déclarer s'il marchait avec lui ou avec le gouvernement.

Par suite, Garibaldi aurait donné sa dé-mission de president des sociétés émancipatrices.

FAITS DIVERS.

Tous les agents de la force publique de Boulogne sont sur pied pour ressaisir le dangereux malfaiteur qui s'est évadé de la prison de cette ville dans la nuit de mercredi à jeudi, et qui n'est autre que le faussaire debarque, il y a quelque temps, avec les conducteurs de bœufs anglais, pour le conceurs de Poissy. No pour le concours de Poissy. Nos lecteurs se rappellent qu'il avait envoyé changer des bank-notes fausses par un commissionnaire d'hôtel, et qu'en voyant le changeur porter les billets au commissaire de police, il avait quitté precipitamment la ville, était monte en chemin de fer à une station écartée, et s'était fait arrêter à Dieppe. Sa nationalité n'est pas bien constatee : On sait qu'il a pris tour à tour les noms de David, de Keller, de Schoulze, négociant en Prusse.

Beconduit à Boulogne, il restait con-

Schoulze, negociant en Prusse.

Reconduit à Boulogne, il restait confondu le jour avec les autres prisonniers, la nuit seulement il était enfermé dans un cabanon à part. S'apercevant mercredi soir que le verrou de sa porte n'avait pas été poussé tout à fait, il perça contre ce verrou plusieurs trous qui lui permirent, après beaucoup d'efforts, de le faire sortir de son crampon. Arrivé dans le corridor, il atteignit une porte dont les carreaux etaient casses, descella un barreau et se trouva au-dessous du toit qu'il atteignit et escalada on ne sait comment.

Il lui fallait alors sauter le mur de ronde, et de ce mur, haut de huit à neuf

d'une corde à crochet, et en saisissant le moment où les factionnaires étaient eloi-gnes du point où il voulait faire sa des-cente. L'habilete et l'audace de cet homme font vivement désirer que la justice parvienne à remettre la main sur lui. (Mémorial d'Amiens).

On lit dans le Journal d'Amiens.

« Un train spécial de 350 Autrichiens environ a traverse aujourd'hui la gare d'Amiens, en revenant de Londres, 350 tasses de cafe avaient été préparees pour les excursionnistes qui se sont fait remarquer par une tenue et une réserve aux. quelles ne nous ont pas habitues les trains de plaisir des Parisiens.

- Un journal de Lyon publie les détails suivants sur les circonstances à la suite desquelles a eu lieu l'arrestation de faux monnayeurs qui avaient leur domicile dans la maison nº 12 de la rue Imbert-Colomès:

«Le jeudi 29 mai, le sieur Jean Bonnefoi, qui louait une mansarde au nommé
Bessex, demanda à son locataire la clé de
sa chambre pour faire des réparations au
lit et en changer les draps. Bessex répondit qu'il remettrait la cle lorsqu'il descendrait; et, profitant d'un moment où M.
Bonnefoi était occupé ailleurs, il disparut
turtivement, emportant la cle de sa chamfurtivement, emportant la cle de sa chambre. Cette manière de s'esquiver jeta des doutes dans l'esprit du sieur Bonnefoi, qui monta aussitôt, croyant trouver la clé sur la porte. Cette porte se trouvant fermee, il regarda par une fente et s'aperqut que la chambre était remplie de petits ballots et de differents objets, tels que réchauds, creusets, etc. De plus, une partie du lit était brûlee, ce qui indiquait une tentative d'incendie.

A la suite de la découverte qu'il venait de faire, le sieur Bonnefoi s'empressa de furtivement, emportant la cle de sa cham

• A la suite de la decouverte qu'il venait de faire, le sieur Bonnefoi s'empressa de prévenir le commissaire de police du quartier qui le fit accompagner d'un de ses agents. La porte du logement de Beser fut ouverte nor un serruiser, et on

sex fut ouverte par un serrurier, et on saisit les hallots et les ustensiles servant à fabriquer de la fausse monnaie.

• Une souricière fut etablie le jour et la nuit suivants dans les corridors avoisinant la mansarde; mais ni Bessex ni ses compagnons paragraphes. pagnons ne parurent. Sachant pourtant que les individus que la police recherchait frequentaient une maison de prostitution de la Guillotière, le sieur Bonnefoi pro-posa aux agents de les y accompagner. On posa aux agents de les y accompagner. On ne les y trouva pas; mais là ou reçut des indications qui mirent sur leurs traces et on ne terda pas à les découvrir, après avoir suivi leur piste, dans un Grang-Camp, chez M. Mirodon, marchand de vin. C'est là que la police vint les saisir, au nombre de trois, au milieu d'une interes-

sante partie de palets. » - On lit dans le Courrier du Ras-Rhin .

A diverses reprises, les journaux francais ont parlé de la grande penurie de pe-tites monnaies d'argent. Depuis quelque temps, des monnaies reparaissent chez nous en assez grand nombre, et ecci n'est pas dù seulement aux grandes quantités que le gouvernement en a fait frapper. En effet, si anterieurement nous voyions tous les jours de nombreux barils d'argent français prendre la route de l'Allemagne, un courant contraire vient de s'établir de

puis quelque temps; de nombreuses mon-naics françaises, grandes et petites, pous naics françaises, grandes et petites, nous revien ient maintenant des pays d'outre-Rhin. Ce retour semble dù à la prime que, depuis quelques mois, les monnaies françaises obtiennent en Allemagne.

VILLE DE PARIS.

VILLE DE PARIS.

Construction du quartier neuf du Luxembourg en vertu des traités passés avec la ville de Paris el des décrets en date des 4 décembre 1850 et 5 juin 1858.

Par l'article 18 de ses statuts, la Société du quartier neuf du Luxembourg a été autorisée à émettre un emprunt de 6,400,000 fr. représenté par 12,800 obligations hypothécaires de 500 fr. chácune, remboursables annuellement à 625 fr. par voie de tirage au sort et dans un délai de 46 ans.

L'émission de 3200 obligations formant la 1º série a eu lieu l'année dernière et a été couverte entièrement.

Il est ouvert une souscription pour l'émission des 2º, 3º et 4º séries, formant le complément des 12,800 obligations hypothécaires.

Conditions et avantages:

1º Versement, soit en une seule fois au moment de la souscription, soit par cinquième, et de mois en mois, à partir du premier versement qui a eu lieu en souscrivant.

2º Intérêts à cinq pour cent payables

premier versement qui a eu neu en sous-crivant.

2º Intérêts à cinq pour cent payables sans frais ni impôts, les 1ºº juin et 1ºº dé-cembre de chaque année, à Paris, au siège social, 62, rue de Richelieu, et dans cha-que chef-lieu de département, chez les banquiers chargés de recevoir les sous-criptions. criptions.

3º Paiement de la totalité des intérêts sur 500 fr., à partir du versement du pre-mier cinquième.

4º Bonification immédiate de 4 fr. 16 c.

pour chaque obligation entièrement libérée au moment de la souscription. 5° Titres nominatifs ou au porteur, au choix des preneurs. Le remboursement des obligations et de

Le remboursement des obligations et de la prime qui y est attachée est garanti par voie d'inscriptions hypothècaires, au pro-fit dos obligationnaires, prise sur tous les-terrains et immeuoles composant et devant composer le nouveau quartier, le 12 avril 1861, au bureau des hypothèques de Pa-ris (premier bureau, vol. 958, n° 134). Aussitôt après la clôture de la souscrip-tion, les formalités seront remplies pour que les titres soient cotés à la bourse. On souscrit à Roubaix, chez MM. Jules

On souscrit à Roubaix, chez MM. Jules Decroix, Vernier, Verley et Ci, banquiers. 3096-10,334

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON

ET A LA MÉDITERRANÉE. Émission de 340,000 obligations.

Il est ouvert une souscription publique pour le placement de 340,000 obligations de la compagnie des chemns de fer de Paris à Lyon et à la Méditerrance aux

conditions ci-après :

Ces obligations produisent un intérêt annuel de 15 fr. et sont remboursables à

500 fr. par tirages annuels repartis sur la duree de la concession. La souscription sera ouverte le 20 juin 1862 et fermec le 30 juin 1862, à 4 heures du soir.

Il sera versé en souscrivant et par chaque obligation souscrite, une somme de 25 fr. à titre de garantie. Si le capital souscrit depasse le montant de l'emission, les souscriptions seront sou-

de l'emission, les souscriptions seront sou-mises à une reduction proportionnelle, sans que l'on puisse attribuer moins d'une obligation à chaque souscripteur. Cette proportion sera indiquée par un avis insèré au Moniteur. Les obligations sont émises à 301 fr. 25 c., jouissance du 1^{cr} juillet 1862. Les paiements auront lieu en trois ter-mes, payables, savoir : Fr. 101 25 du 5 au 15 juillet. (Les 25 francs versés

(Les 25 francs versés à titre de garantie viendront en deduc-tion de la somme à

payer pour la libé-ration de ce terme). du 1er au 10 octobre 1862.

100 » du 15 au 25 janvier 1863.

Ensemble fr. 301 25.

Les souscripteurs auront à toute époque Les souscripteurs auront à toute époque la faculté de se libérer des termes non échus moyennant bonification d'intérêt à raison de 4 0/0 l'an. Les obligations libérées par anticipation devront l'être intégralement. L'intérêt bonifié sers calculé du jour du versement au premier jour fixé pour l'échéance de chaque terme.

Le premier tirage d'obligations remboursables à 500 fr., aura lieu dans la dernière quinzaine de décembre 1862. Les numéros des titres définitifs délivrès en échange des retificats intégralement libérés participe-

des intes de mans de la certificats intégralement libérés participe-ront seuls au tirage. En cas de retard de paiement, le débiteur

sera passible des intérêts à raison de 5 0/0 l'an, à partir du premier jour fixé pour l'échéance de chaque terme. Ces intérêts courent de plein droit et sans mise en demeure. Un mois après l'échéance d'un terme en

retard de versement, le solde même non échu deviendra intégralement exigible, et les obligations pourront être vendues aux risques du souscripteur par l'entremise d'un agent de change et sans mise en de-

Les souscriptions seront reçues dans les bureaux de la compagnie de 10 heures à 2 heures, à Paris, rue Neuve-des-Mathu-rius, 44; rue Laffitte 17; à Lyon, rue Im-périale, 33, et à Marseille, à la gare. Les souscriptions pourront s'effectuer par lettre adressée au secrétaire-général, 44, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris. Chaque lettre de souscription devra être accompagnée d'une remise en billets de banque ou mandats sur la Banque de France, à raison de 25 francs par chaque obligation souscrite. Les accusés de réception adressés aux souscripteurs leurs tiendront lieu de réceptisé.

Le secrétaire-général : G. Réal.

3105-10,414

BULLETIN FINANCIER.

La physionomie du marché était mauraise. Au début, on officait la rente à 68.20, le Mobilier à 845 et 843.75, le Lyon à 1100, l'Orléans à 1007.50 et le Lombard à 607.50.

On signalait de nombreux ordres de ventes, cependant il ne circulait aucun bruit politique et la température seule paraissait préoccuper la spéculation.

Jusqu'à deux heures cette physionomie du marché n'a pas changé, mais à ce moment une reprise du Midi qui, de 840 s'est élevé rapidement à 848.75, a modifié favorablement la situation.

Le Mobiliur d'aband.

reprise du Midi qui, de 840 s'est élevé rapidement à 483.75, a modifié favorablement la situation.

Le Mobilier d'abord, la rente ensuite, ont suivi l'exemple que leur donnait le Midi, et les ordres d'achats sont revenus. Toutefois, la rente n'a profité de la reprise que dans une mesure très restreinte, qui n'a même pas entièrement compensé la baisse de la première partie de la Bourse.

La rente 3 %, qui fermait hier à 68.35, a ouvert à 68.22 c. 1/2; elle a fait au plus bas 68.17 c. 1/2 et au plus haut 68.30, elle clôture à ce cours mais en baisse de 5 c. aur hier.

Le Mobilier, coté 845 à l'ouverture, a fait au plus bas 843.75, pois il a repris à 848.75 et ferme ainsi avec 3.75 de hausse.

Les autres chemins ont également clôturé à des cours au-dessus de l'ouverture. Ainsi l'Orléans reste à 1010 après 1007 50; l'Est à 552.50 après 548.75; le Lombard à 610 après 606.25 et l'Autrichien à 513.75 après 512.50. Seuls le Lyon et le Nord clôturent en baisse sensible; le Lyon a décroché le cours de 1100 et reste à 1095, en baisse de 10 fr.; le Nord ferme à 1060 en baisse de 5 fr.

L'emprunt it.lien, offert à 72.60 à l'ouverture, est revenu à 72.80 et clôture ainsi qu'hier.

Les consolidés étaient en baisse de 1/8, les deux cotes à 91.7/8 à 92.

La cote de Vienne était satisfaisante.

Pour extrait : J. REBOUX.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille.

Esprit 3/6 Montpell l'hect			
3/6 betterave fin id			
3/6 melas. ind id			
3/6 fin de grains id			
3/6 de riz id	3.3	32	
Genièvre id	48	50	> 0
Anis id	23	55	

THÉATRE DE ROUBAIX. Dimanche 22 juin 1862.

Septième représentation de l'abonnement donnée par MM.

Renard et Dareier Au bénéfice de M. LAVARDE.

1. LES DOUBLONS DE MA CEINTURE, operette en I acte.
Pour cette fois seulement, et à l'occasion de son benefice, M. Lavarde remplira le rôle de René.

3. Grande scène des tombeaux de Guido

et Gincera, chantee en costume par M. Renard.

LE VIOLONEUX, opérette en 1 acte.

M. Darcier remplira le rôle de Mathieu,
qu'il a crée à Paris.

Mile Mace celui de Reinette.

M. Kanse celui de Reinette.

M. Fauvre celui de Pierre.

Le piano sera tenu par M. Boullard, chef orchestre des Bousses-Parisiens.

Les bureaux seront ouverts à 7 h. 1/2.

— On commencera à 8 h. très precises, pour finir à 10 h. 3/4.

Prix des places :

Prix des places:

Loges de première galerie, 3 fr.; fauteuil de première galerie, 3 fr.; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50; première galerie, 2 fr.; stalles de parquet, 2 fr.; deuxième galerie, 1 fr. 25; parquet, 1 fr. 25; parterre, 75c.; amphithéâtre, 50c.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à mâdi, chez J. Reboux, Grande-Rue, 56, et de 1/heure à 4 heures, au Théâtre.
Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les places audessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

AVIS. MM. Renard et Darcier ont l'honneur

AVIS. M.M. Renard et Darcier ont l'honneur de prévenir MM. les aboûnés qu'en raison des fétes de Lille, les trois dernières représentations de l'abonnement auront lieu les mardi 24, jeudi 26 et vendredi 27 pour la représentation d'a-dieu.

Mercuriale du marché aux grains de Lille DU 18 JUIN 1862.

Blé blanc vendu, 1,300 hect		
Blé macaux id. 170 hect		
Prix extrême du blé blanc. 22 é	27	fr.
Id. du ble macaux 22 a	25	fr.
Hausse à l'hectolitre : Ble blanc	. 1	02
- id. Blé macaux		
Fleurs (le sac de 100 kilog.)	. 41	25
Hausse: 0 fr. 75 cent.		
Son (le quintal métrique)	. 11	50
Prix moyen (à l'hectolitre) des mai		du

Blé blanc. Ble mac. Semaine courante. 24 70 Semaine précèdente 24 06 21 63 21 28 Hausse . . . 0 64 0.35

TAXE DU PRIX DU PAIN dressée d'après les bases déterminées par l'arrété municipal du 25 octobre 1855. Pain de ménage, le kilogramme . 34
Pain de 2º qualité, id. . . 35
Pain blanc . id. . . 39

KERME

Ennetier Weppes, Faches, Gondecourt, Lambers Lille (procession), Mans-en-Pévèle, S. me, Templeuve, Thumeshir, Watthews

Pour tous les articles non signés, J. Rehon

VILLE DE ROUBAIX

Travaux communaux.

1º Construction de la deuxième partie de l'égout collecteur A A 2º Raccords de pavage en grès vieuz, rue

Le MAIRE de la ville de Reabbildonne avis que le jeudi 20 juin 1852, à 11 heures du matin, il sera procédé. en l'Hajel de-Ville, à l'adjudication au rabais et stratomissions cachetées seulemant, des travaux dont le détail suit:

1º Construction de la deuxiana, accten de l'égout collecteur, depuis le rasse des Champs jusqu'à la rue de l'Hospite, dans le projet, approuvé par M. le Préfet la 18 de ce mois, s'élève pour la dépasse des travaux à 10,098 fr. 32 c.

2º Construction de raccerds de pavage en grès vieux au côté gauche de la rue de l'Apeule. depuis l'abreuvoir jusqu'à la route départementale, dont le projet, appreuvé par M. le Préfet le 13 de ce mois, s'élève pour la dépense des travaux à 2,648 f. 59.

Ces deux projets sont déposés au secrétariat de la Mairie, aù les amateurs pervent en prendre conpaissance.

Les soutmissions, seront rechas saux en reloppes cachetées jusqu'à l'heure de l'ad-

Les soumissions seront recons seus en-veloppes cachetées jusqu'à l'heure de l'ad-judication.

Le présent avis sera publié et affiché dans les formes ordinaires. Roubaix, le 15 juin 1862.

ERNOULT-BAYART

VILLE DE ROUBAIX

VENTE HERBES

du Cimetière.

Le Maire de la ville de Ronbaix donne avis que, le Lundi 23 Juin 1862; à onze heures du matin, il sera procédé, en l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la coupe des HERBES croissant dans le cimetière communal de cette ville.
L'adjudication aura lieu en presieurs lots qui seront désignés à l'eurerture de la séance.
Roubaix, le 12 juin 1869.

Roubaix, le 12 juin 1862. ERNOULY-BATART.

Contre-maltre de tissage. On demande, pour conduire un tiasage mécanique à Roubaix, un contre manure bien au courant. bien au courant.

Donner les renseignements et l'adresse,
PAR LETTRE, au bureau du la lactal de
Roubaix, sous les initiales C. N. 3090

Jardinier.

Ch. Dupriez, jardinier, rue du Fresnoy, 49, a l'honzeur d'offrir ses setvices. Il entreprend, à des prix très modérés, tous les travaux qui concernent sa partie.

Représentant. On demande un jeune Remérélas chirant du placement des matières premières. S'adresser rue Poivrée, 16, 3112

Pension.

Plusieurs jeunes gens tranquilles demau-dent à prendre leur pension dans une mat-son où l'on mettrait des chambres à 166r

Ils désirent être les seuls pensionnaires Réponse par lettre au bures du journé! sous les initiales Z. Z.

La lerre SIVA

Leclercq-Bernard, ancien clere de mataire et d'avoué, receveur de renterra Lille, se rend à Roubaix, rue de l'Epidene. 27, les mardis, jeudis et samedie de 2 à 3 heures.— Recouvrements, — conseils, rédaction de tous actes, pétitions, demandes lettres — défente an institute. des, lettres, — défense en justico, ventes, cessions et locations.

Fête communale de Dottighies

Dimanche 22 juin 1862, à trois heures et demie de relevée, dans le part de Charal,

FESTIVAL Auquel prendrent part les musiques des Dottignies, Hérinnes, Leers-France, Pécq, Avelghem, Halluin-France et Mouscrons

Lundi 23 juin, à trois heures et demie,

CARROUSEL Les prix en espèces sont indiqués dans

A la suite de chaque lète, BAL cham-pètre à la Maison-de-Ville, L'an 1261.

Mardi 24 juin, à cinq lientes, Ascension d'un ballon monstre.